

Image not found or type unknown



Divorce démarche à effectuer en premier lieu pour quitter le domi

Par **liliepot**, le **12/07/2016** à **09:40**

Bonjour,

Je suis mariée et j'ai 2 enfants en bas ages.

Aujourd'hui notre couple est en cours de séparation mais nous vivons toujours sous le même toit (locataires).

J'aimerais pouvoir quitter le domicile conjugale, et pouvoir mettre en place une garde alternée mais mon mari n'est pas près pour le moment à me laisser partir.

Pouvez vous me dire quelles sont les démarches à effectuer dans un premier temps? Car la situation de cohabitation devient pesante.

Merci.

Cordialement.

Par **youris**, le **12/07/2016** à **09:59**

bonjour,

je vous conseille de voir un avocat pour commencer les formalités de divorce.

salutations